

Elke-Nicole Kappus et Annemarie Kummer Wyss

## La catégorie « issu de la migration » – Quelle utilité pour le travail auprès des jeunes ?

### Résumé

*La catégorie « personnes issues de la migration » complète ou remplace de plus en plus celle des « étrangères et étrangers ». Et pourtant sa signification est nettement moins claire. Les auteures de cet article se penchent sur la signification de la notion de « personnes issues de la migration » et montrent dans quelles circonstances cette notion peut avoir de l'intérêt et s'avérer utile pour le travail concret de pédagogie (spécialisée) à fournir.*

### Zusammenfassung

*Die Kategorie des Migrationshintergrundes ergänzt oder ersetzt zunehmend jene des Ausländers/der Ausländerin. Dabei ist die Bedeutung des Begriffs weitaus weniger klar. Die Autorinnen gehen der Bedeutung des Begriffs Migrationshintergrund nach. Sie zeigen auf, ob beziehungsweise unter welchen Umständen dieser Begriff für die konkrete (heil-)pädagogische Arbeit sinnvoll und hilfreich sein kann.*

Dans les discussions menées à l'échelle nationale comme internationale, le concept de « personne issue de la migration » tend à remplacer la distinction entre nationaux et non nationaux (CEE-ONU, 2006). Selon un « ordre national des choses », la différenciation par citoyenneté permet des classifications claires : les étrangers, ce sont ceux qui viennent d'« ailleurs », de l'autre côté de la frontière et qui ont une autre appartenance. Or, dans un monde façonné par la mobilité et l'ouverture des frontières, cet ordre se trouve ébranlé. Il est dès lors de plus en plus courant de faire référence à la dimension « migratoire ». Mais qu'y a-t-il derrière cette notion ? Et quel rôle joue-t-elle pour le travail réalisé dans un contexte de pédagogie (spécialisée) ?

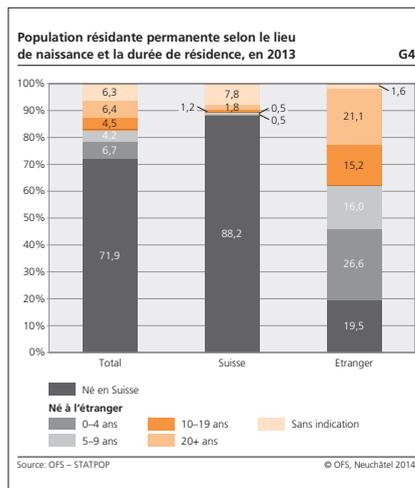
### De la catégorie d' « étrangers »...

Au plus tard depuis les années septante, la migration s'est profilée comme un élément permanent de l'évolution des sociétés. Les étrangers, qu'on était allé chercher pour travailler initialement comme saisonniers

en Suisse, s'y installèrent alors et devinrent tel ce personnage décrit par Georg Simmel en 1908 déjà, dans ses « Digressions sur l'étranger » : une personne en errance, arrivée aujourd'hui, et qui restera demain (Simmel, 1992).

Près de 20 % des 1 937 447 étrangers faisant partie de la population résidente permanente enregistrée en Suisse en 2013 (OFS, 2014, p. 6) étaient également nés en Suisse (Graphique 1). Sur les 80,5 % d'étrangers nés à l'étranger, ils étaient 36,3 % à vivre en Suisse depuis au moins dix ans à ce moment-là. Comme le montrent ces données, la nationalité se révèle être un critère peu fiable pour tirer des conclusions sur le degré de familiarité avec un pays, sur la maîtrise de la langue ou encore sur la connaissance des réalités institutionnelles ou des usages culturels, et ne permet pas, à elle seule, de définir les besoins d'une personne sur le plan social et pédagogique. Certains ressortissants étrangers connaissent parfois aussi bien la politique, la langue et la culture de leur pays

d'accueil que des nationaux – et parfois même mieux que des nationaux vivant à l'étranger depuis un certain temps. Fort de ce constat, Gogolin évoqua, en 2001 déjà, une « érosion du critère de la nationalité » (Gogolin, 2001, p. 36). En 2006, la CEE-ONU a elle aussi suggéré aux instituts statistiques des pays européens de relever également, en plus de la nationalité, le statut migratoire dans les recensements de population.



Graphique 1 :  
population selon le  
lieu de naissance

... à celle de « population résidente issue ou non de la migration »...

Selon l'Office fédéral de la statistique, la « population issue de la migration » comprend les personnes « dont les deux parents sont nés à l'étranger ainsi que les étrangers et les personnes naturalisées dont au moins un des parents est né à l'étranger » (OFS, 2015).

Si le statut d'étranger d'une personne se définit par le fait de ne pas être en possession d'un passeport suisse, le statut migratoire est quant à lui déterminé par une combinaison de variables incluant le pays de naissance, la nationalité à la naissance de même que la nationalité actuelle et le pays de naissance des parents (OFS, 2015).

En 2014, la population résidente permanente de 15 ans ou plus se composait, selon cette typologie (Tableau 1), à environ 35 % de personnes issues de la migration (c'est-à-dire de 2 445 000 personnes) : 28 % sont de la première génération (elles sont elles-mêmes nées à l'étranger), les 7 % restants

Tableau 1. Population résidente issue de la migration

Lieu de naissance	Nationalité	Lieu de naissance des parents		
		2 en Suisse	1 en Suisse 1 à l'étranger	2 à l'étranger
Suisse	Suisse à la naissance	0	0	II
	Suisse naturalisé	0	II	II
	Etranger	0	II	II
Etranger	Suisse à la naissance	0	0	I
	Suisse naturalisé	I	I	I
	Etranger	I	I	I

- I Population issue de la migration de 1<sup>re</sup> génération d'arrivée  
 II Population issue de la migration de 2<sup>e</sup> génération d'arrivée  
 0 Population non issue de la migration

sont nés en Suisse et appartiennent à la deuxième génération (OFS, 2015). Parmi les personnes de la première génération, on compte 71 % de ressortissants étrangers et 29 % de ressortissants suisses. La deuxième génération est composée à 61 % de Suisses (OFS, 2015).

Les termes « étranger » et « personne issue de la migration » ne sont donc aucunement synonymes. Ce qu'ils ont en commun, c'est l'association aux « racines étrangères », puisque les personnes issues de la migration ont en tout cas des ancêtres venus de l'étranger.

### ... et aux jeunes issus de la migration

Selon la définition de l'UNESCO, « la jeunesse est considérée comme une période de transition de la dépendance de l'enfance à l'indépendance de l'âge adulte, et de prise de conscience de notre interdépendance en tant que membres d'une communauté » (UNESCO, 2013). Même s'il s'agit d'une catégorie plus souple qu'un groupe d'âge fixe, la jeunesse en tant que phase de transition entre l'école et la vie professionnelle est comprise, pour des raisons pragmatiques et statistiques, comme allant de 15 à 24 ans (UNESCO, 2015). D'après cette définition, la population résidente permanente en Suisse âgée de 15 et plus (au total 6 915 000 personnes) est composée de 13,4 % de jeunes (ce qui équivaut à 929 000 personnes). Parmi eux, 32,2 % (donc 299 000 personnes) sont, selon la définition officielle, issus de la migration. Les jeunes issus de la migration représentent ainsi quelque 4,2 % de la population résidente permanente de 15 et plus. Ils sont 46,8 % à être de la première génération, et 53,2 % à appartenir à la deuxième génération (OFS, 2015).

Comme on peut le constater, la désignation « jeunes issus de la migration » s'applique à un groupe très hétérogène. Le fait d'être issu de la migration ne donne aucune indication sur le statut ou la durée de résidence, l'origine ethno-nationale, le contexte socio-culturel, les expériences migratoires vécues ou d'autres aspects importants pour la formation, comme les connaissances linguistiques (dans la langue première / parlée à la maison et dans la langue d'enseignement du pays de résidence). La référence au critère migratoire ne permet pas de tirer des conclusions sur le degré de connaissance de la personne en matière de normes, de traditions du pays de résidence ou d'origine, ni sur le sentiment d'identification et d'appartenance. Elle ne fait qu'indiquer que la « migration » – vécue par les jeunes ou leurs parents – pourrait avoir une influence sur le monde dans lequel ils évoluent.

De même, la distinction entre première et deuxième génération (naissance à l'étranger ou en Suisse) révèle des aspects qui ne sont pertinents qu'au premier abord : la première génération se compose des jeunes qui sont nés à l'étranger. Or cette catégorie englobe des personnes vivant en Suisse depuis leur plus jeune âge et y ayant vécu toute leur socialisation scolaire, tout comme des personnes n'ayant quitté leur pays d'origine qu'à l'adolescence. Quant à la deuxième génération, elle comprend les personnes qui sont nées en Suisse. Et, si celles-ci peuvent avoir passé toute leur vie en Suisse, elles peuvent tout aussi bien avoir vécu leur enfance et leur scolarité primaire dans le pays d'origine de leurs parents et n'être revenues en Suisse que par la suite. Il y a, parmi la première et la deuxième génération, des jeunes qui n'entrent en contact avec des enfants et des adolescents suisses non issus de la migration que dans le cadre

de l'école, tout comme il y a des jeunes dont les familles ont laissé derrière elles la tradition et la langue du pays d'origine et qui se définissent elles-mêmes comme suisses depuis longtemps. Les jeunes issus de la migration forment un groupe d'une très grande diversité; le fait d'appartenir à ce groupe ne permet guère à lui seul de tirer des conclusions sur l'univers et la situation de vie des jeunes, ni sur leurs besoins pédagogiques et sociaux. Pour pouvoir définir ces besoins en respectant ces jeunes en tant que personnes en formation et en tant qu'individus (Lenz, Andrey, & Lindt-Bangerter, 2009, p. 11), il est nécessaire de compléter et de différencier le paramètre de la migration en fonction d'autres variables de la diversité. D'après Lenz, Andrey et Lindt-Bangerter (*ibid.*, p. 12), une liste des variables pouvant servir de compléments et dénotant la diversité et la différenciation pourrait s'articuler ainsi :

- âge
- genre
- naissance en Suisse ou ailleurs ?
- durée, statut et motif de résidence (naissance, regroupement familial, formation, asile; permanent, temporaire, etc.)
- biographie langagière et répertoire linguistique (langue première, niveau de maîtrise de la langue nationale locale, connaissance d'autres langues)
- histoire migratoire et parcours de socialisation (expériences migratoires vécues, p. ex. migration pendulaire, migration par étapes, etc.)
- condition sociale et situation socio-économique de la famille dans le pays d'origine et/ou en Suisse
- niveau de formation et cursus scolaire (p. ex. habitudes en matière de scolarité/formation, écoles suivies et diplômes obtenus en Suisse ou à l'étranger)

- éven. expériences professionnelles et stages dans le pays d'origine et/ou en Suisse
- motivation, intérêts, potentiel personnel
- parcours d'acculturation, entourage personnel en Suisse, contacts
- expériences de discrimination et/ou de stigmatisation vécues
- appartenance, objectifs personnels et projets d'avenir

Loin d'être complète, cette liste a pour seul but d'indiquer que la désignation « issu de la migration » devrait plus susciter des questions qu'être vue comme une explication ou une réponse.

#### **Entre réalité vécue et étiquette**

N'y a-t-il alors pas d'intérêt ni d'utilité, pour le travail de pédagogie (spécialisée) effectué auprès des jeunes, à indiquer qu'une personne est issue de la migration ? Si, cette indication a son utilité. De fait, elle est utile lorsqu'elle se comprend comme une invitation à chercher attentivement à mieux connaître les situations de vie dans lesquelles se trouvent ces jeunes, des situations qui peuvent – mais pas nécessairement à chaque fois – être « différentes » de celles que connaissent ceux qui ne sont pas issus de la migration. Et elle a son intérêt dès lors que l'on cherche à savoir si les jeunes sont confrontés à certains préjugés associés à cette désignation – et si oui, de quelle manière ils y sont confrontés. Dans l'usage courant, le paramètre de la migration apparaît souvent comme une nouvelle catégorie de différenciation, comportant une association et une référence au fait de « ne pas encore appartenir » pour celui qui « n'est pas encore arrivé » (cf. Simmel, 1992). C'est ainsi que le paramètre « issu de la migration » a remplacé la notion d'« étran-

ger», sans pour autant s'être défait de cette association à ce qui est « étranger ». Tant que les jeunes issus de la migration seront définis par leur origine (ou celle de leurs parents) plutôt que par leur « présence » actuelle – surtout lorsque les « racines étrangères » se reflètent dans l'apparence, l'accent ou le nom –, cette désignation ira de pair avec une appartenance précaire, puisque n'étant pas vue et/ou acceptée comme allant de soi par l'entourage (cf. Mecheril, 2003). Il est rare que des questions telles que « d'où est-ce que tu viens en fait ? » ou « est-ce que tu te sens plutôt espagnol ou suisse ? » partent d'une mauvaise intention, pas plus que le fait de supposer que les jeunes issus de la migration sont nécessairement des experts de la langue, de la religion, de la culture et de la politique du pays d'origine de leurs parents. Pourtant, ce sont autant d'attributions d'altérité permanentes qui marginalisent et de mécanismes qui excluent l'autre. Ils indiquent que la pensée binaire de la logique étrangers/nationaux se reporte sur la notion fluide de « personne issue de la migration » et que l'on conserve des formes exclusives d'appartenance de type « oui ou non ». Pour les jeunes issus de la migration qui n'ont jamais vécu ailleurs ou qui, depuis longtemps, participent (ou souhaitent participer) à la vie d'ici comme de là-bas, ces moments d'exclusion sont synonymes de marginalisation et d'insécurité, des sentiments susceptibles d'influencer le monde vécu et l'identité de tout un chacun, et même d'y porter atteinte.

Même si l'on fait de plus en plus référence aux ressources et au potentiel des jeunes issus de la migration (Bader & Fibbi, 2012), ces derniers se trouvent confrontés à des défis particuliers durant la phase de transition qui suit l'école et précède la vie profes-

sionnelle. C'est justement au moment critique du choix de la profession que la combinaison des dimensions que sont l'origine sociale et le contexte migratoire a pour effet de diminuer sensiblement leurs chances, par comparaison avec ceux qui ne sont pas issus de la migration (Mey & Rorato, 2010, p. 56). Selon une enquête de la Fondation Bertelsmann, 60 % des entreprises formatrices en Allemagne n'ont encore jamais attribué de place de formation à un jeune issu de la migration, par craintes des barrières que peut représenter la langue ou des différences d'ordre culturel (Enggruber & Rützel, 2015) – alors même que cette catégorisation ne permet guère de tirer des conclusions sur les compétences linguistiques ou le répertoire culturel d'un jeune. Comme le montre l'étude de Mey et Rorato (2010), les jeunes issus de la migration se trouvent dans bien des cas dans l'obligation, au moment où ils choisissent leur voie professionnelle, de « revoir encore une fois (généralement à la baisse) leurs souhaits professionnels » (*ibid.*, p. 3). Durant cette phase de transition impliquant la recherche d'une place d'apprentissage et d'une formation, les jeunes issus de la migration « investissent une quantité de temps considérable, au détriment d'autres domaines de leur vie (ils se retirent des clubs dont ils faisaient partie et passent moins de temps avec leurs amis) » (*ibid.*, p. 3). Cela a aussi pour effet de les isoler dans leurs relations sociales : nombreux sont les jeunes qui perdent leur réseau d'amitiés mixtes une fois l'école obligatoire terminée et qui se concentrent essentiellement sur leurs liens avec des membres de leur parenté et des amis de la même origine ethno-nationale (*ibid.*, p. 60), ce qui, pour les jeunes issus de la migration, peut signifier un retrait (partiel) de la société majoritaire. Ainsi, le fait d'être issu de la

migration peut poser pour un jeune des défis particuliers au niveau de l'intégration et du positionnement dans la société.

**Pour le travail de pédagogie connaître le statut migratoire est intéressant si cela permet d'identifier les obstacles, mais aussi les possibilités qui peuvent s'ouvrir dans le cadre de l'école et de la formation professionnelle.**

A cet égard, le personnel pédagogique des écoles secondaires et des écoles professionnelles, mais aussi les formateurs ainsi que les personnes chargées de l'encadrement individuel spécialisé et du *case management* durant la période de transition peuvent jouer un rôle important en remettant en question les images souvent associées à la migration. Ils peuvent mettre l'appartenance en lien non pas avec des préjugés, mais plutôt avec les mondes vécus des jeunes, et analyser avec eux si – et si oui, où – le contexte migratoire joue un rôle réel pour eux, en tant que :

- ressource pouvant être mise à profit pour l'avenir ;
- défi, du fait qu'il manque un accès à la société et donc des connaissances qui y sont liées, la maîtrise de la langue et la connaissance de la culture (institutionnelle) ;
- ou étiquette entraînant de la stigmatisation, des entraves et potentiellement de la discrimination ?

Ces professionnels peuvent ainsi agir comme un coach et accompagner les jeunes dans ce processus qui consiste à se positionner dans la société d'ici, quel que soit leur contexte migratoire.

## Conclusion

La reconnaissance de la diversité dans le contexte de la migration implique la reconnaissance du « projet identitaire de l'individu » (Auernheimer, 2006, p. 33). Si l'aspect de la migration peut jouer un rôle, il ne doit pas être dominant dans le développement identitaire et pour les projets de vie ou pour les compétences des jeunes qui sont importantes pour l'apprentissage et l'exercice de la profession. Relever le statut migratoire à des fins statistiques – en combinaison avec d'autres variables de la diversité – est pertinent pour montrer les risques de discrimination et pouvoir promouvoir l'égalité des chances. Pour le travail de pédagogie (spécialisée), connaître le statut migratoire est intéressant si cela permet d'identifier les obstacles, mais aussi les possibilités qui peuvent s'ouvrir dans le cadre de l'école et de la formation professionnelle. Savoir appréhender cette notion de manière critique permet de limiter les risques de catalogage et de repenser les modèles de socialisation et d'appartenance au-delà des frontières ethno-nationales. C'est ainsi que la notion de contexte migratoire changera elle aussi de sens.

## Références

- Auernheimer, G. (2006). Gleichheit und Anerkennung als Leitmotiv interkultureller Pädagogik. In: A. Tanner, H. Badertscher, R. Holzer, A. Schindler & U. Streckenisen (éd.), *Heterogenität und Integration. Umgang mit Ungleichheit und Differenz in Schule und Kindergarten* (pp. 29–45). Zurich: Seismo.
- Bader, D. & Fibbi, R. (2012). *Les enfants de migrants : un véritable potentiel*. Neuchâtel: Institut SFM.
- CEE-ONU (Commission économique des Nations unies pour l'Europe) (2006). Recommandations de la conférence des statisti-

- ciens européens pour les recensements de la population et des logements de 2010. New-York: ONU. Récupéré de [www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population/contexte-international.assetdetail.314947.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population/contexte-international.assetdetail.314947.html)
- Enggruber, R. & Rützel, J. (2015). *Berufsausbildung junger Menschen mit Migrationshintergrund*. Gütersloh: *Fondation Bertelsmann*. Récupéré de [www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/LL\\_GB\\_Integration\\_UnternBefr\\_Links\\_2015.pdf](http://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/LL_GB_Integration_UnternBefr_Links_2015.pdf)
- Gogolin, I. (2001). *Förderung von MigrantInnen in der beruflichen Bildung durch sprachbezogene Angebote*. Bonn: BIBB. Récupéré de [www.bibb.de/veroeffentlichungen/de/publication/show/id/6533](http://www.bibb.de/veroeffentlichungen/de/publication/show/id/6533)
- Lenz, P., Andrey, S. & Lindt-Bangerter, B. (2009). *Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants*. Berne: ODM. Récupéré de [www.sem.admin.ch/dam/data/sem/integration/berichte/sprache/rahmencurriculum-f.pdf](http://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/integration/berichte/sprache/rahmencurriculum-f.pdf)
- Mecheril, P. (2003). *Prekäre Verhältnisse. Über natio-ethno-kulturelle (Mehrfach-) Zugehörigkeit*. Münster: Waxmann.
- Mey, E. & Rorato, M. (2010). *Jugendliche mit Migrationshintergrund im Übergang ins Erwachsenenalter – eine biographische Längsschnittstudie. Schlussbericht zuhanden des Praxispartners Bundesamt für Migration*. DORE-Forschungsprojekt Nr. 13DPD3-120439/1. Lucerne: Hochschule Luzern.
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2014). *La population de la Suisse 2013*. Neuchâtel: DFI & OFS.
- OFS (Office fédéral de la statistique) (2015). *Migration et intégration – indicateurs*. Récupéré de [www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration.assetdetail.39036.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration.assetdetail.39036.html)
- Simmel, G. (1992). Exkurs über den Fremden. In G. Simmel, *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*. Gesamtausgabe Bd. 11 (pp. 764–771). Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp.
- UNESCO (2013). Les jeunes et l'inclusion sociale: engagement civique, dialogue et développement des compétences. Récupéré de [http://fr.unesco.org/sites/default/files/Cadre%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence\\_Appel%20%C3%A0%20projets%208%C3%A8me%20FJU%20FINAL\\_0.pdf](http://fr.unesco.org/sites/default/files/Cadre%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence_Appel%20%C3%A0%20projets%208%C3%A8me%20FJU%20FINAL_0.pdf)
- UNESCO (2015). Qu'entendons-nous par « la jeunesse » ? Récupéré de [www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/youth-definition](http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/youth-definition)



Mag. art. Elke-Nicole Kappus  
Professeure formatrice  
Déléguée Egalité des chances  
[elke-nicole.kappus@phlu.ch](mailto:elke-nicole.kappus@phlu.ch)



Lic. phil. Annemarie Kummer Wyss  
Professeure formatrice  
Responsable de projet et conseillère  
à l'Unité de recherche et  
de développement  
[annemarie.kummer@phlu.ch](mailto:annemarie.kummer@phlu.ch)

Institut für Schule und Heterogenität  
Haute Ecole Pédagogique de Lucerne  
Töpferstr. 10  
6004 Lucerne